



PUBLICATION DE POSTE : CADRE SUPERIEUR DE SANTE

Producteur : service de la DRH

Date de production : 12/04/2024
Date d'affichage : 12/04/2024

Objet : **PUBLICATION DE POSTE VACANT :**

CADRE SUPERIEUR DE SANTE au Pôle médico-social (EHPAD, SSIAD, ESAD).

Destinataires : L'ensemble des personnels des centres hospitaliers et EHPAD du GHT Cœur Grand Est.

Pour affichage dans tous les services

1 poste de Cadre Supérieur de Santé à temps complet pour le Pôle médico-social est à pourvoir **dès maintenant**.

Ce poste est également ouvert aux FF de Cadre Supérieur de Santé.

Vous trouverez, ci-jointe, la fiche de poste correspondante.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à Madame Delphine SOITEL, Cadre Supérieur de Santé au 07 88 85 19 29 ou par mail : delphine.soitel@ch-saintdizier.fr

Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature, par écrit (lettre de motivation, curriculum vitae détaillé, copies des diplômes, copies des 3 dernières fiches de notation) à :

Madame Claudie KLEIN, Directrice des Soins,

(copies à la Direction des Ressources Humaines : drh@ch-vitrylefrancois.fr)

Période d'affichage :

A partir du
12/04/2024

Période de validité :

A partir du
12/04/2024

Nom du producteur :
DRH



LA RESPONSABLE DES
RESSOURCES HUMAINES,

Carine GRUZELLE

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE

Cadre supérieur de santé paramédical

DESCRIPTION DE LA DIRECTION / PÔLE / SERVICE

CENTRE HOSPITALIER DE VITRY LE FRANCOIS et DE SAINT DIZIER : Pôles médico-sociaux (EHPADs, SSIADs et ESAD)

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

EHPAD du CH de Vitry le François

PROFIL DU POSTE

Personnel sous statut de la fonction publique :

Corps : Corps des cadres de santé paramédicaux

Grade : Cadre supérieur de santé paramédical

Emploi : Cadre supérieur de santé

Relations hiérarchiques

Le cadre supérieur de santé (CSS) est rattaché hiérarchiquement au Directeur des soins Coordonnateur Général des Soins des Etablissements de Saint Dizier et Vitry-le-François. Il est le relais sur site du cadre de pôle territorial.

Il est le N+1 des cadres de santé (CS) et Infirmières coordinatrices (IDEC) des pôles médico-sociaux des 2 CH

DESCRIPTION DU POSTE

Définition du poste:

Le CSS contribue à l'accompagnement et la mise en œuvre du projet du pôle médico-social territorial, en assurant le relais du Cadre paramédical de pôle territorial sur les sites concernés. Il assure ses missions dans les unités des sites placées sous sa responsabilité en lien et en collaboration avec la direction déléguée de site, la Direction des soins et l'équipe médicale. Il exerce sous l'autorité du Coordonnateur général des soins. Il travaille avec les acteurs du pôle territorial médico-social.

Le CSS a pour fonction de mettre en œuvre, d'optimiser les prestations et les activités de soins dans une optique de qualité en managant les équipes paramédicales et d'encadrement des différentes unités.

Missions principales :

Le CSS exerce des missions de management et d'encadrement, en donnant du sens; en valorisant les relations interprofessionnelles et veille à inclure les différents acteurs dans les projets institutionnels et de service.

Il participe activement à mettre en œuvre des conditions de travail optimales de manière à créer une valeur ajoutée. Il est amené à participer aux travaux initiés sur le territoire et/ ou le pôle territorial.

Principales activités :

1. Gestion et organisation des soins et des activités :

• Champ institutionnel

- ✓ Le CSS est force de proposition. Il travaille avec le collectif cadre santé des établissements de Saint Dizier et de Vitry Le François sur des projets de gestion et d'organisation, mais aussi sur les processus qualité.
- ✓ Dans le cadre de ses missions, il met à profit son expertise managériale au bénéfice des usagers
- ✓ Il veille au respect des bonnes pratiques professionnelles conformément aux règles en vigueur.
- ✓ Il met en œuvre et assure le suivi des organisations de soins dans le cadre de projets spécifiques et dans le respect des objectifs fixés et de leur évolution.

• Champ managérial

- ✓ Il coordonne la mise en œuvre du projet de soins au sein des unités dont il a la responsabilité avec le collectif cadre de santé.
- ✓ Il coordonne l'organisation des activités de soins après concertation avec les encadrants et les équipes
- ✓ Il veille au respect de l'application réglementaire dans la gestion du temps de travail (horaires de travail, CA,...)

2. Management des ressources paramédicales :

• Champ institutionnel

- ✓ Il met en œuvre, en lien avec le coordonnateur général des soins, le directeur des ressources humaines et le directeur référent, un management des ressources humaines, en adéquation avec les moyens financiers alloués au pôle, aux unités de soins.
- ✓ Il assure les recrutements nécessaires à la continuité de prise en charge en lien avec la direction des soins et des ressources humaines.
- ✓ Il anime et accompagne l'équipe de CS et IDEC des sites autour des réorganisations et du développement de l'évolution de la démarche qualité dans son champ d'action.
- ✓ Il définit les possibilités d'accueil des étudiants paramédicaux et participe à l'organisation des stages et la construction des parcours de stage, en lien avec la Direction des soins.
- ✓ Il favorise la poly-compétence et la mobilité en intra pôle et inter pôles.
- ✓ Il participe, en lien les acteurs du pôle territorial, à l'élaboration du plan de formation du pôle, au suivi des formations et à leur retour sur investissement.

• Champ managérial

- ✓ Il suscite l'engagement de chacun dans une dynamique de projet et d'amélioration constante de la qualité des soins et la gestion des risques,
- ✓ Il développe un management situationnel fondé sur le respect de l'autonomie et du champ d'activité de chacun. Il délègue, encourage la créativité, apporte son expertise et son arbitrage si nécessaire.
- ✓ Il accompagne les CS et IDEC dans le développement de leurs qualités managériales dans l'objectif d'une réponse adaptée aux patients et aux usagers et d'une qualité de vie au travail pour les professionnels dont il a la responsabilité.
- ✓ Il crée des conditions de motivation pour les équipes en favorisant la complémentarité par l'écoute et la valorisation de chacun.
- ✓ Il participe et se positionne sur la gestion prévisionnelle des métiers et compétences dans le champ d'activités paramédicales en veillant à l'adéquation des effectifs par rapport à l'activité et en valorisant les compétences.

- ✓ Il élabore avec les encadrants, le plan de formation du pôle et le cahier des charges des formations spécifiques

3. Communication / information – interface avec les différents pôles et l’institution :

• Champ institutionnel

- ✓ Il favorise les projets d’échanges inter pôles, inter établissements afin d’enrichir les pratiques et les savoirs.
- ✓ Il effectue un reporting régulier au Coordonnateur général des soins sur les organisations de soins placées sous sa responsabilité.
- ✓ Il est en lien avec les différents prestataires concourant aux prestations directes et indirectes de soins.
- ✓ Il régule et organise les interfaces pour l’amélioration du parcours patient/résident.

• Champ managérial

- ✓ Il contrôle la planification des activités de soins dans le respect des textes et des projets;
- ✓ Il suit et contrôle la qualité des compétences managériales de l’encadrement ;
- ✓ Il développe un réseau avec les cadres supérieurs de santé des autres établissements du GHT ;

4. Evaluation / contrôle :

• Champ institutionnel

- ✓ Il accompagne ses équipes dans le suivi et la gestion de l’adéquation des effectifs avec la charge de travail : GPMC, DPC, mobilité...
- ✓ Il anticipe l’accueil des nouveaux agents et organise leur accompagnement dans leur adaptation à l’emploi.

• Champ managérial

- ✓ Il conduit une étude de la charge de travail, afin d’adapter les activités et ou les secteurs d’activité de manière équitable
- ✓ Il conduit les entretiens annuels d’évaluation en lien avec l’encadrement des unités qu’il manage.

5. Management de la Qualité et de la gestion des risques :

• Champ institutionnel

- ✓ Il contribue à développer la culture qualité et risques de l’établissement au sein des unités du pôle en déterminant des objectifs réalisables avec les équipes et le service qualité/gestion des risques.

• Champ managérial

- ✓ Il accompagne la réalisation de procédures, veille à leur application et participe à leur évaluation dans les unités

Spécificités du poste :

- missions transversales :
 - ✓ en tant que CSS relais
- activités de proximité en lien avec les cadres et IDEC du pôle

Horaires de travail :

Rattachement hiérarchique : Direction des soins de la direction commune

Liens fonctionnels :

- ✓ Personnels de direction
- ✓ Soignants et personnels administratif de l’établissement.
- ✓ Médecins.

- ✓ Partenaires professionnels.
- ✓ Services prestataires internes et externes.
- ✓ Instituts de formation pour l'encadrement des apprenants.

PROFIL REQUIS

Compétences requises et connaissances générales :

- Droit des usagers du système de santé
- Gestion du stress
- Psychologie générale
- Technologies de l'information et de la communication (NTIC)
- Connaissance juridique, de la législation, des réglementations et des textes relatifs aux activités du pôle,
- Prise en compte des modalités nouvelles de gestion en pôle,
- Management stratégique,
- Evaluation, valorisation des compétences et des potentiels des cadres et IDEC des sites,
- Animation, mobilisation d'une équipe, communication avec les encadrants, relations interpersonnelles,
- Gestion des conflits,
- Sens de l'organisation, des responsabilités, des priorités après une analyse rapide,
- Stratégie et conduite du changement, de communication.

Aptitudes et comportement souhaités :

- Relationnelles : discrétion, respect de la confidentialité, loyauté, capacité de reporting
- Communication : aptitude à communiquer de façon efficace avec de nombreux partenaires
- Organisationnelles : assistance et conseils aux encadrants des unités
- Négociation
- Restitution, élaboration, et remise en question de sa pratique
- Responsabilité, maîtrise de soi, disponibilité, implication professionnelle et d'organisation

Expérience et diplômes exigés:

- Titulaire du diplôme Cadre de Santé et d'un master II (management ou qualité)
- Responsabilité des missions transversales à l'échelle d'un établissement

Expérience souhaitée:

- Expérience d'encadrement de minimum 5 ans, sur plusieurs secteurs

Fiche de poste (version initiale)

Rédacteur proposition fiche de fonction (version initiale / mise à jour)

Date	Nom – Prénom	Fonction
Signature et date :	CORMIER Sandrine	Cadre Supérieur de Santé
	LAROCHE Céline	Directrice des soins, coordinatrice générale des soins.

L'agent	Nom – Prénom	Fonction
Signature et date :	Mr BOULARD Sylvain	Directeur des Ressources Humaines

Fiche de fonction reçue à la DRH le : Enregistrée le :

Destinataires après signature de l'agent :

Dossier Agent Cadre Directrice des Soins Directeur Délégué site de Vitry